

FINLANDE

La convergence du PIB par habitant s'est poursuivie par rapport aux économies les plus performantes, mais les pertes de termes de l'échange liées aux TIC l'ont en partie neutralisée. L'écart de PIB par habitant tient à une utilisation des ressources en main-d'œuvre et à une productivité qui sont insuffisantes. Les réformes récentes ont comporté plusieurs initiatives visant à renforcer les taux d'activité et les autorités ont essayé de réaménager le dispositif de fixation des salaires, mais de nouvelles mesures s'imposent, en particulier dans les domaines évoqués ci-après.

Priorités fondées sur des indicateurs

Réduire le coin fiscal sur les revenus du travail

Les coins fiscaux moyen et marginal sur les revenus du travail comptent parmi les plus élevés dans la zone de l'OCDE. Si l'on y ajoute l'étroitesse de l'éventail des salaires, cela pose des problèmes pour l'emploi des personnes peu qualifiées et aussi pour l'attraction de travailleurs hautement qualifiés et le maintien d'emplois très qualifiés.

Mesures prises : le gouvernement avait fait connaître son intention de réduire l'impôt sur les revenus du travail, initiative qui se concrétisera sans doute plus tôt que prévu. Il a mis en place à cet effet une commission chargée d'examiner et de proposer des réformes structurelles de l'ensemble du système fiscal.

Recommandations : continuer à réduire l'impôt sur les revenus du travail et veiller à la viabilité des finances publiques en transférant une partie de l'impôt sur des prélèvements ayant moins d'effets distorsifs.

Éliminer progressivement les voies d'accès à la retraite anticipée

L'impôt implicite sur la poursuite de l'activité à un âge avancé est élevé, de sorte que l'âge effectif de la retraite reste inférieur à la moyenne de l'OCDE et se situe bien au-dessous de la moyenne pour les autres pays nordiques, ce qui réduit l'utilisation de la main-d'œuvre.

Mesures prises : aucune mesure n'a été prise depuis la réforme des retraites de 2005, dont l'objectif était de prolonger la vie active de deux à trois ans en améliorant l'incitation financière à la poursuite de l'activité et en limitant certaines voies d'accès à une retraite anticipée.

Recommandations : mettre fin au régime spécial dont bénéficient les chômeurs de 59 ans et plus (la « filière chômage ») afin de relever l'âge effectif de la retraite. N'attribuer la pension d'invalidité que pour raisons médicales, et pas selon des critères sociaux, comme cela est possible avec le système actuel. Renforcer les mesures d'activation des titulaires d'une pension d'invalidité qui ont une certaine capacité de travail.

Réformer l'indemnisation du chômage

Les taux nets de remplacement à l'issue d'une longue période de chômage, compte tenu des avantages fiscaux et des prestations sociales dont bénéficie le chômeur, comptent parmi les plus élevés dans la zone de l'OCDE et se traduisent par une désincitation au travail.

Mesures prises : bien que le gouvernement ait mis en place une commission chargée d'étudier la réforme de la protection sociale, aucune mesure n'a été prise depuis la réforme en 2006 des mesures d'activation applicables aux chômeurs de longue durée. Cette réforme a intensifié l'activation après 500 jours de chômage et subordonné le bénéfice de l'indemnisation du chômage à la participation aux programmes actifs du marché du travail, ce qui a contribué à compenser les effets désincitatifs des taux élevés de remplacement.

Recommandations : veiller à ce que la réforme des mesures d'activation soit strictement appliquée, notamment en ce qui concerne l'obligation, pour le chômeur, d'accepter une offre d'emploi dans une région autre que celle où il réside. Réduire en outre l'aide financière perçue par les chômeurs de longue durée afin d'inciter à la reprise d'un emploi, notamment en diminuant l'indemnisation en fonction de la durée du chômage.

Autres grandes priorités

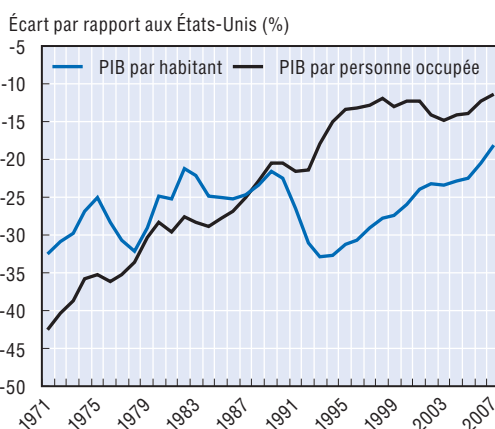
- **Négociation des salaires.** Promouvoir l'emploi et la flexibilité économique en faisant en sorte que les négociations salariales annuelles interviennent davantage au niveau de l'entreprise et en autorisant les entreprises à ne pas appliquer les accords collectifs généraux, de façon que les salaires soient plus en phase avec les situations locales.
- **Enseignement supérieur.** Réduire le temps d'attente nécessaire pour pouvoir entrer dans l'enseignement supérieur afin de faire baisser l'âge moyen des étudiants à l'université, qui compte actuellement parmi les plus élevés en Europe. Réduire la longue durée des études universitaires (en particulier pour le premier cycle) en incitant davantage les étudiants à achever rapidement leurs études et à entrer plus tôt sur le marché du travail grâce à la mise en place de frais de scolarité et au développement des prêts étudiants.

FINLANDE

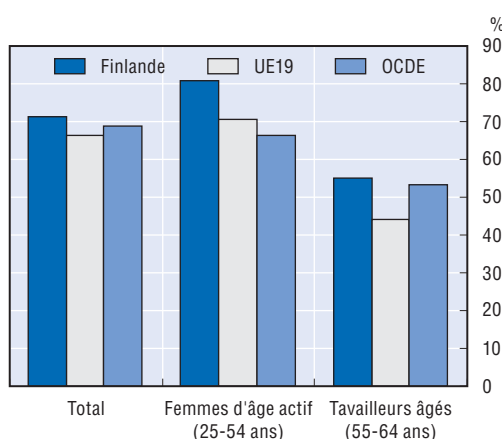
Indicateurs structurels

Taux annuel moyen de croissance tendancielle, en pourcentage

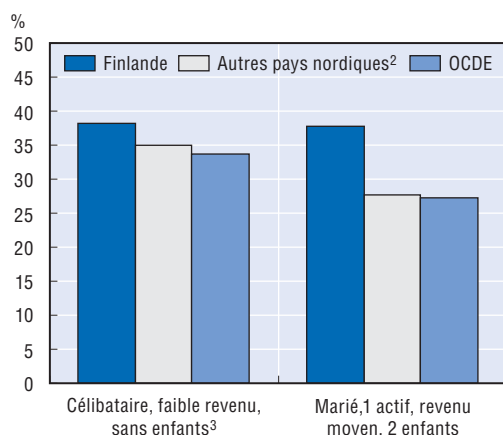
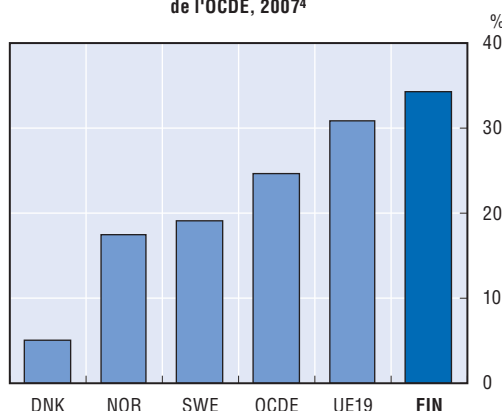
	1997-2007	1997-2002	2002-2007
PIB par habitant	2.9	3.0	2.8
Utilisation des ressources en main-d'œuvre	0.5	0.6	0.4
dont : Taux d'emploi	0.8	0.9	0.7
Nombre moyen d'heures travaillées	-0.3	-0.3	-0.3
Productivité du travail	2.3	2.4	2.3
dont : Intensité capitalistique	0.4	0.4	0.5
Productivité multifactorielle	1.9	1.9	1.9

Source : Estimations fondées sur les *Perspectives économiques de l'OCDE*, vol. 2008/2, n° 84.A. Le mouvement de convergence du PIB par habitant progresse à un rythme soutenu depuis le milieu des années 90¹

B. Les taux d'emploi sont comparativement élevés, 2007



C. Les coins fiscaux moyens sont relativement élevés, 2007

D. L'impôt implicite sur la poursuite de l'activité à un âge avancé est bien au-dessus de la moyenne de l'OCDE, 2007⁴

1. Écarts en pourcentage avec le PIB par habitant et par personne occupée des États-Unis, à parité de pouvoir d'achat constante (PPA) de 2000.

2. Moyenne simple pour le Danemark, l'Islande, la Norvège et la Suède.

3. Un faible revenu correspond à deux tiers du salaire moyen.

4. Impôt implicite intégré dans les régimes de retraite anticipée qui pèse sur la poursuite de l'activité, à 55 et 60 ans.

Source : Graphique A : OCDE, *Base de données des comptes nationaux*; graphique B : OCDE, *Base de données des statistiques de la population active*; graphique C : OCDE, *Base de données des impôts sur les salaires*; graphique D : Duval, R. (2003), « The Retirement Effects of Old-Age Pension and Early Retirement Schemes in OECD Countries », *Documents de travail du Département des affaires économiques de l'OCDE*, n° 370 et calculs de l'OCDE.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/533826616320>